



Les Amis du Grand Parc de Versailles

Versailles, le 2 juillet 2016

Le Président,

Monsieur Pierre BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du Département
2 place André Mignot
78000 VERSAILLES

V. Réf. : DR/SS/15-404

Monsieur le Président,

Suite à ma lettre du 2 mars 2015, vous aviez bien voulu me rassurer sur le maintien et la mise en valeur des restes du mur d'enceinte du Grand Parc de Versailles qui subsistaient dans l'emprise des travaux de la déviation de la RD 307 à Saint-Nom-La-Bretèche.

Nous apprécions dès à présent les efforts que vos services ont fait pour relever et monter le mur au carrefour et à la Tuilerie.

Grâce à vous le mur extraordinaire, long de 43 km qui enserrait le Grand Parc des Chasses de Louis XIV, et qui avait quasiment disparu, est à nouveau évoqué dans un linéaire réhabilité en lisière de la forêt de Marly, à la vue des très nombreux usagers de la RD 307.

Puis-je vous suggérer, - et peut-être était-ce déjà votre intention - de faire valoir ce patrimoine historique par des mesures que le Département est en droit de se prévaloir : mettre en valeur les aménagements par un paysagement digne de la Plaine de Versailles; en vous appuyant sur la valeur historique et esthétique de ces murs, installer une signalétique conforme à celle que l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets a réalisé sur tout son territoire, en accord avec la DRIEE et avec la contribution du programme européen LEADER; et enfin donner un certain retentissement médiatique à cet effort montrant l'intérêt du Département pour l'histoire de la France ayant profondément marqué le territoire des Yvelines.

Si une intervention légère sur ce mur est encore envisageable, ne faudrait-il pas finir la maçonnerie des joints actuellement laissés en creux, ce qui n'est pas totalement conforme aux critères reconnus pour les murs maçonnés du XVII^e siècle dans la Plaine de Versailles, ainsi qu'il nous en a été fait part? L'Architecte des Bâtiments de France pourrait arbitrer sur ce thème.

En vous remerciant de votre écoute envers ces propositions, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, les marques de ma respectueuse considération.

Jacques de GIVRY
Président de l'AGPV